

Oscar le chat tiré d'affaire son tortionnaire incarcéré

L'animal blessé est soigné et le suspect est écroué avant son procès, demain

Oscar va survivre. Le chaton de 5 mois dont le sort a ému des milliers d'internautes à travers l'Europe et même au-delà, est actuellement soigné dans une clinique vétérinaire pour une fracture à la patte. Celui qui s'était glissé dans les habits de tortionnaire, le temps d'une vidéo enregistrée dans sa cité et publiée sur internet, va lui passer deux nuits en prison avant son procès programmé demain, en comparution immédiate, pour "acte de cruauté ou de maltraitance sur un animal, domestique ou apprivoisé." Il encourt désormais 2 ans de prison et 30 000 euros d'amende.

Son propriétaire, Majid (*) a bien pu retrouver Oscar hier. Un habitant de la cité La Maurelette, où a été filmée la scène sur laquelle on voit un jeune homme lancer le chat vers une façade d'un immeuble, avait attendu que les auteurs des violences quittent les lieux pour tenter de le récupérer et lui venir en aide. Témoin des faits et connaissant la mauvaise réputation des jeunes hommes en question, il avait préféré rester discret. Il était ensuite entré en contact avec le "maître" d'Oscar pour le lui remettre.

Nombreux témoignages de soutien

Majid a confié hier avoir reçu de très nombreux témoignages de soutien, après l'appel à té-



Oscar, ici chez son maître avant les violences dont il a été victime, devrait se remettre peu à peu de ses blessures. Il reste néanmoins choqué selon son propriétaire.

/ PHOTO DR

moins qu'il avait lancé dans notre édition d'hier. Des coups de fils ont afflué depuis l'Europe entière et même de la Guadeloupe. Sur internet, une pétition appelant à une sanction exemplaire a déjà recueilli plus de 218 000 signatures.

Oscar serait pour l'instant en état de choc, refusant de s'alimenter, mais son état devrait rapidement s'améliorer.

Hier, une vingtaine de personnes s'étaient rassemblées devant le palais de justice, afin de dénoncer les actes commis par le garçon de 25 ans qui est finalement resté en détention. Une procédure traditionnelle le week-end, pour un jugement qui doit intervenir lundi, en comparution immédiate.

Le jeune homme présente un profil troublé. Les services de po-

lice le connaissent bien et il a déjà effectué une peine de prison en multipliant les petits délits. Souffrant d'une enfance où ses parents n'ont rapidement plus pu assumer leur rôle, il a vite été confronté à la dure réalité de la cité. Où certaines valeurs ont manifestement volé en éclats.

Romain LUONGO

(*) Son prénom a été modifié.

Le tortionnaire du chat écroué et jugé demain à Marseille

